



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 19 juillet 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 18 juillet 2012 : restitution des réflexions des groupes de travail sur le programme national vin 2013/18, premières estimations pour la récolte 2012 et focus sur l'économie de la filière vins

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole s'est réuni le 18 juillet 2012, sous la présidence de Jérôme Despey. Une large partie des débats du Conseil a été consacrée aux grands sujets d'actualité de la filière viticole, en particulier la restitution des réflexions des groupes de travail sur le programme national vin 2013/18. L'économie de la filière viticole était aussi à l'ordre du jour de ce Conseil, avec notamment les premières estimations de récolte, la présentation d'une étude de FranceAgriMer sur le marché mondial des vins effervescents et du bilan 2011 du commerce extérieur des vins français.

À noter également, la participation à ce Conseil de « personnalités qualifiées » qui ne prennent pas part aux votes mais ont une voix consultative ; leur arrêté de nomination ayant été signé par le ministre en charge de l'agriculture le 12 juillet dernier. Il s'agit de : René Moreno (président de l'Anivin de France), Jean-Louis Salies (président du Comité national des interprofessions viticoles), Hubert Burnereau (filiale des distilleries viticoles), Bernard Nadal (président de l'Institut français de la vigne et du vin), Aymeric de Beauvillé (président de la Fédération française des vins d'apéritif), Stéphane Héraud (président du Conseil territorial « Gironde » du conseil de bassin Aquitaine), Michel Delpon (président du Conseil territorial « Dordogne – Lot-et-Garonne » du conseil de bassin Aquitaine), Denis Carretier (bassin Languedoc-Roussillon), Thierry Coste (Confédération des coopératives viticoles de France et président du groupe « vins » du Copa-Cogeca), Xavier de Volontat (Vignerons indépendants de France), Joel Hérissé (Confédération française des vins de pays). Enfin, Patrick Vasseur (FNSEA) a été nommé membre du Conseil spécialisé (en remplacement de Jérôme Despey) par arrêté du ministre en charge de l'agriculture du 14 juin 2012 (publié au JO le 22 juin 2012).

OCM : restitution des réflexions des groupes de travail sur le programme national vin 2013/18

Pour rappel, en 2008, la réforme de l'organisation commune de marché vitivinicole (OCM) a prévu la possibilité pour chaque État-membre de mettre en place un programme d'aide quinquennal. Le premier programme arrive à échéance le 15 octobre 2013 et le deuxième programme (2013/18) doit être soumis à la Commission européenne avant le 31 mars 2013.

Chaque État-membre doit donc définir ses priorités parmi huit mesures possibles : transfert de budget vers le régime de paiement unique, promotion sur les marchés des pays tiers, restructuration et reconversion du vignoble, vendange en vert, fonds de mutualisation, investissements dans les entreprises, aide à la distillation des sous-produits, assurance récolte. Les programmes doivent également comporter les modalités de mises en œuvre des mesures retenues et la ventilation des dépenses budgétaires prioritaires par mesure dans ce nouveau programme quinquennal.

Sous réserve de validation du budget dans les mois à venir, les enveloppes annuelles pour la France s'élèveraient à 280 M€.

Afin de permettre la plus large concertation possible, cinq groupes de travail ont été constitués depuis mars 2012, au sein de FranceAgriMer, avec des représentants des familles professionnelles, de l'administration, de l'Association des régions de France et de FranceAgriMer. Ces groupes ont travaillé sur cinq thématiques : « mesures nouvelles », « restructuration », « investissements », « promotion pays tiers », « prestations vitiques ».

La synthèse des réflexions de ces groupes a été présentée en Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer, afin d'apporter aux membres tous les éléments d'appréciation nécessaires sur les différentes mesures envisagées et de permettre à l'ensemble des familles professionnelles de la filière viticole d'exprimer leur position. À cette occasion, le président Despey a pris acte de la volonté très

forte exprimée par les membres du Conseil de ne pas régionaliser les mesures du prochain programme national vin.

Le ministère en charge de l'agriculture va désormais saisir très rapidement les conseils de bassin sur les grandes lignes du prochain programme national quinquennal 2013/18, afin de solliciter leur avis.

À l'issue de cette consultation, le programme national vin 2013/18 devrait être présenté au Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 14 novembre 2012, ce qui permettra au ministère en charge de l'agriculture de transmettre le programme français à la Commission européenne avant la fin de l'année 2012. Le nouveau programme quinquennal français 2013/18 pourrait ainsi démarrer le plus tôt possible en 2013.

OCM : point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2011/12

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2011/12 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 284,3 M€) a été présenté aux membres du Conseil. Au 18 juillet 2012, 210,2 millions d'euros ont été consommés, soit + 17,4 millions d'euros par rapport au Conseil spécialisé de juin dernier.

FranceAgriMer a également présenté aux membres du Conseil un point sur l'avancement des paiements des mesures « restructuration et reconversion du vignoble » de la campagne 2010/11 et « promotion pays tiers ».

Autorisations de plantation de vignes, par utilisation de droits externes à l'exploitation, en vue de la production de vins IGP pour la campagne 2012/13 : projet d'arrêté

Le Conseil a pris connaissance d'un projet d'arrêté relatif aux critères d'attribution d'autorisations de plantation de vignes, par utilisation de droits de plantation externes à l'exploitation, en vue de produire des vins à indication géographique protégée (IGP) pour la campagne 2012/13.

Ce projet d'arrêté, qui a reçu un avis favorable en comité « IGP vins et cidres » de l'INAO le 17 juillet 2012, introduit notamment des critères de recevabilité des dossiers et des critères de priorité spécifiques par bassins viticoles. Les membres du Conseil « Vins » de FranceAgriMer ont donné un avis favorable sur ce projet d'arrêté.

Groupes de travail permanents du Conseil « promotion des vins » et « recherche et développement » : nomination des présidents

Le fonds des filières viticole et cidricole s'appuie sur deux instances chargées de préparer en amont les orientations, la validation technique des projets, les modalités de leur sélection :

- le groupe de travail permanent du Conseil « recherche et développement » (émergence et expertise des projets nationaux) ;
- le groupe de travail permanent du Conseil « promotion des vins » (stratégie générale de la promotion des vins français à l'exportation).

Les orientations stratégiques « promotion des vins français » et « recherche et développement » se sont traduites dans deux plans triennaux 2011/13, présentés et actés en Conseil spécialisé.

En raison du récent renouvellement des membres du Conseil, le président Despey a procédé à la nomination des deux présidents de ces groupes de travail permanents. Georges Haushalter et Xavier de Volontat ont ainsi été respectivement reconduits à la présidence des groupes de travail « promotion des vins » et « recherche et développement ».

À l'occasion de ce Conseil, FranceAgriMer a également communiqué aux professionnels les dernières données économiques disponibles dans ses services.

Premières estimations de FranceAgriMer pour la récolte 2012

Les membres du Conseil ont pris connaissance des premières estimations de FranceAgriMer pour la récolte 2012. Selon les estimations précoces établies à la mi-juillet 2012 par les services de FranceAgriMer, la récolte 2012 s'élèverait à 46 489 000 hl. Compte tenu des conditions météorologiques et de la question du maintien d'un état sanitaire global satisfaisant, la prévision s'avère toujours délicate. À la mi-juillet, la récolte 2012 s'annoncerait en baisse par rapport à celle de 2011 (pour mémoire 50 891 000 hl), mais proche de la moyenne de ces cinq dernières années. Les vendanges 2012 s'annonceraient aussi plus tardives qu'en 2011 dans la quasi-totalité des régions et pourraient s'étaler de la mi-septembre jusqu'en octobre.

Cf. pour en savoir plus : *Estimations précoces de récolte de FranceAgriMer*, mi-juillet 2012.

Conjoncture nationale : des transactions toujours en progression en volume, des prix moyens toujours modérés

D'après les informations disponibles à la fin juin 2012, la situation des marchés « vrac » à la production permet d'observer une progression d'ensemble du cumul des transactions pour les vins sans IG, IGP et AOC en volume, qui semble indiquer une évolution toujours relativement favorable des ventes à ce stade de la filière. Par rapport à la campagne précédente, l'augmentation des prix moyens de campagne reste par contre toujours plus modeste qu'en 2010/11, avec un amortissement des cours rouges et rosés pour les vins sans IG et IGP et une tendance à la modération des prix moyens sur les AOC vendues en « vrac ».

Cf. pour en savoir plus : *Note de conjoncture vins de FranceAgriMer*, juillet 2012.

Commerce extérieur des vins français : le bilan 2011

Le Conseil a pris connaissance du bilan 2011 du commerce extérieur des vins français.

En 2011, la France a importé 6,8 millions d'hectolitres de vins (+ 14 % par rapport à 2010) pour 618 millions d'euros (+ 15 % par rapport à 2010). Les exportations françaises de vins ont, quant à elles, enregistré un record en 2011 avec un chiffre d'affaires de 7,17 milliards d'euros, en progression de 13 % par rapport à 2010. Les volumes exportés marquent également un rebond de 5 % par rapport à 2010 pour atteindre 14,16 millions d'hectolitres. Le solde de la balance commerciale des vins en 2011 affiche un excédent de 6,6 milliards d'euros, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.

Cf. pour en savoir plus : *Commerce extérieur. Bilan 2011 Vins*, FranceAgriMer, juillet 2012.

Le marché mondial des vins effervescents : résultats de l'étude de FranceAgriMer

Les résultats de l'étude, menée par FranceAgriMer, sur le marché mondial des vins effervescents ont été présentés aux membres du Conseil. Cette étude porte notamment sur la production mondiale de vins effervescents, les principaux pays producteurs, la consommation de vins effervescents dans le monde, les exportations, les importations, le marché français des vins effervescents et les perspectives d'évolution de ce marché. Les vins effervescents n'échappent pas à la conjoncture économique difficile. Néanmoins le développement de leur marché ces dernières années interroge. En quoi l'effervescence différencie ? Qui produit, qui exporte, qui consomme des vins effervescents dans le monde ? L'ensemble des statistiques internationales a été mobilisé pour éclairer la situation.

Parmi les grandes lignes à retenir :

- la progression de la production mondiale de vins effervescents ;
- le développement de la consommation ;
- la forte croissance des échanges mondiaux ;
- le dynamisme du marché des vins effervescents dans bon nombre de pays du monde et son lien fort avec les occasions festives de la vie.

La mise en perspective des évolutions des échanges sur les dernières décennies démontre que les progressions de marché ne sont pas linéaires et que les rebonds succèdent aux périodes de crise. Le marché des vins effervescents est concentré sur quelques pays de destination, approvisionnés principalement par l'Italie, la France et l'Espagne. Le potentiel d'expansion reste important et des relais de croissance de ce marché pourraient être développés : la couleur, les formats (pour favoriser une consommation hors domicile ou individuelle), les pays (ceux d'Europe de l'Est, par exemple, amateurs de vins mousseux), les occasions de consommation (avec le passage d'une consommation festive à une consommation plus régulière comme l'apéritif).

Cf. pour en savoir plus : *Le marché mondial des vins effervescents, étude de FranceAgriMer*, juillet 2012.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viticole se réunira le 17 octobre 2012.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr